



**Notre monde. À vous d'agir.**

Conseil des Délégués du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, 26 novembre 2011 – Pour l'humanité



**FR**

CD/11/11.6

Original : anglais

Pour information

## CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

### DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Genève, Suisse  
26 novembre 2011

### Stratégie pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative au rétablissement des liens familiaux (2008-2018)

Rapport intérimaire (2008-2011)

Document préparé par l'Agence centrale de recherches du Comité international de la Croix-Rouge en consultation avec les Sociétés nationales et la Fédération internationale membres du Groupe de mise en œuvre de la Stratégie RLF



Genève, octobre 2011

« Chaque fois que des personnes sont séparées ou sans nouvelles de leurs proches du fait d'un conflit armé, d'autres situations de violence, d'une catastrophe naturelle ou d'autres situations de crise humanitaire, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge intervient de façon efficiente et efficace en mobilisant ses ressources pour rétablir les liens familiaux. »

(Vision d'avenir de la Stratégie RLF adoptée en 2007)

## RÉSUMÉ

D'innombrables personnes dans le monde endurent des souffrances indicibles parce qu'elles ignorent ce qu'il est advenu de leurs proches. Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) dispose d'un réseau mondial unique, qui peut leur venir en aide.

En 2007, le Mouvement a adopté la Stratégie relative au rétablissement des liens familiaux (2008-2018). Sa principale ambition est d'améliorer la capacité du Réseau des liens familiaux de répondre aux besoins humanitaires des personnes séparées de leur famille en raison de conflits armés, d'autres situations de violence, de catastrophes, de déplacements forcés, de migrations ou de toute autre situation appelant une action humanitaire.

Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés dans plusieurs domaines essentiels au cours des quatre premières années de mise en œuvre de la Stratégie. Un Groupe de mise en œuvre, composé de membres de Sociétés nationales, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale), a été constitué pour orienter la mise en œuvre de la Stratégie et en assurer le suivi. Ce Groupe a identifié trois domaines prioritaires pour cette phase initiale de mise en œuvre : la réponse aux besoins en RLF dans les situations de catastrophe ou d'urgence ; les conditions de base pour le renforcement des capacités en matière de RLF ; et la coordination et la coopération dans le domaine du RLF au sein du Réseau des liens familiaux. Un nombre impressionnant de Sociétés nationales – 129 au total, soit 69 % – ont répondu à une enquête sur les mesures prises dans ces domaines. Cette enquête révèle que, si des progrès considérables ont été accomplis, de grands défis doivent encore être relevés. La situation dans les Sociétés nationales qui n'ont pas répondu à l'enquête (31%) n'est pas connue.

### *Progrès majeurs*

- Des mécanismes, du matériel et des outils de RLF ont été élaborés et sont désormais disponibles pour faciliter une intervention nationale et internationale rapide dans les situations d'urgence. En 2009, une équipe de spécialistes du RLF dans les situations d'urgence, composée de collaborateurs du CICR et de Sociétés nationales, a été constituée, formée et équipée. Elle a été déployée dans dix situations de crise de grande ampleur au cours des trois dernières années (jusqu'en août 2011).
- Un nombre croissant de Sociétés nationales ont entrepris d'importants efforts pour comprendre l'évolution des besoins en RLF, en procédant à des évaluations, et ont inclus le RLF dans leurs plans stratégiques et de développement. En outre, les activités de RLF sont de plus en plus intégrées aux plans d'intervention en cas de catastrophe.
- La coopération au sein du Réseau des liens familiaux s'est intensifiée, en particulier entre les composantes qui traitent conjointement des dossiers. En outre, la participation aux forums régionaux sur le RLF tend à s'accroître. Compte tenu de l'impact des conflits armés, des catastrophes de grande ampleur et des flux migratoires à l'échelon régional voire mondial, cette coopération accrue revêt une importance capitale.

### Défis à relever

- Les efforts déployés pour incorporer le RLF dans les plans stratégiques, de développement et d'intervention en cas de catastrophe doivent être encouragés, renforcés et concrétisés par des capacités opérationnelles. Particulièrement dans le domaine de l'intervention d'urgence, les ressources disponibles à l'échelon mondial doivent être mieux connues et intégrées aux niveaux national et régional. Le RLF devrait en outre avoir sa place dans les accords établis entre les Sociétés nationales et les autorités sur les plans nationaux d'intervention d'urgence.
- Beaucoup reste à faire s'agissant de la mobilisation des ressources pour les activités de RLF. La part des budgets allouée au RLF a stagné, peu de mesures ont été prises pour accroître les ressources et diversifier les sources de financement, et nombre de Sociétés nationales dépendent encore excessivement du soutien du CICR. Au sein des Sociétés nationales, les dirigeants, les cadres et autres collaborateurs concernés doivent attirer l'attention sur l'importance capitale du RLF, afin de gagner le soutien nécessaire pour les activités menées dans ce domaine.
- La circulation des ressources au sein du Réseau des liens familiaux reste faible. À ce jour, très peu de Sociétés nationales se sont engagées dans des partenariats internationaux avec d'autres Sociétés nationales pour contribuer à renforcer leurs capacités en RLF. Le renforcement de ces capacités doit être vu comme un processus de changement à moyen et long terme, qui implique un engagement au niveau stratégique.
- Les méthodes utilisées pour communiquer et rechercher des personnes ont évolué. Le Mouvement doit relever ce défi en termes de services fournis aux bénéficiaires et d'échange d'informations au sein du Réseau des liens familiaux. Il s'y emploie en élaborant des projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Alors que nous entamons la prochaine phase de mise en œuvre de la Stratégie RLF, les dirigeants de toutes les composantes du Mouvement doivent être conscients du rôle qu'ils ont à jouer pour en garantir le succès. Le potentiel d'action d'un Réseau mondial des liens familiaux est unique et formidable. La pleine réalisation de ce potentiel reste un défi majeur pour l'ensemble des composantes du Mouvement ces six prochaines années.



## Introduction

*Le terme « rétablissement des liens familiaux » (RLF) est le terme générique utilisé pour désigner diverses activités visant à prévenir les séparations et les disparitions, à rétablir et maintenir des liens entre les membres d'une famille et à faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues.*

*(Stratégie RLF adoptée en 2007)*

D'innombrables personnes dans le monde endurent des souffrances indicibles parce qu'elles ignorent ce qu'il est advenu de leurs proches. Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) dispose d'un réseau mondial unique, qui peut leur venir en aide. Le rétablissement des liens familiaux a un impact considérable sur l'état psychologique et émotionnel des bénéficiaires. Il est aussi important pour leur famille du point de vue économique et social.

En 2007, le Mouvement a adopté la Stratégie relative au rétablissement des liens familiaux (2008-2018). Sa principale ambition est d'améliorer la capacité du Réseau des liens familiaux de répondre aux besoins humanitaires des personnes séparées de leur famille en raison de conflits armés, d'autres situations de violence, de catastrophes, de déplacements forcés, de migrations ou de toute autre situation appelant une action humanitaire.

Tout en reconnaissant les atouts qu'offre le Réseau mondial des liens familiaux, et ce qu'il a accompli dans le domaine du RLF par le passé, le Mouvement a identifié plusieurs domaines essentiels dans lesquels il pourrait être amélioré. Afin de répondre aux besoins des bénéficiaires dans un environnement toujours plus complexe pour l'action humanitaire, les trois objectifs stratégiques suivants ont été définis :

1. améliorer les capacités et les prestations en matière de RLF ;
2. renforcer la coordination et la coopération au sein du Mouvement ;
3. augmenter le soutien en faveur du RLF.

Depuis 2008, les composantes du Mouvement – les Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – se sont engagées activement dans la mise en œuvre de la Stratégie. Le présent rapport donne un aperçu des principaux progrès réalisés et des défis qui restent à relever au terme de ces quatre dernières années. Il se fonde en partie sur une enquête à laquelle un nombre impressionnant de Sociétés nationales (129) ont participé. Néanmoins, la situation dans les Sociétés nationales qui n'ont pas répondu à l'enquête (31 %) n'a pas pu être évaluée. Par ailleurs, des discussions à ce sujet ont eu lieu au sein du CICR et de la Fédération internationale.

Durant la phase initiale de mise en œuvre couverte dans ce compte rendu, il est essentiel que l'analyse de suivi se concentre sur le cœur des résultats attendus et les indicateurs de succès les plus importants. En collaboration avec le Groupe de mise en œuvre de la Stratégie<sup>1</sup>, l'Agence centrale de recherches du CICR a identifié trois « résultats attendus » clés, qui attesteraient le succès de la première phase de mise en œuvre de la Stratégie en 2011, et défini divers « indicateurs de progrès » pour chaque résultat.

1. Base et ressources solides pour le renforcement des capacités en matière de RLF : les composantes du Mouvement ont établi des plans pour renforcer le RLF dans leurs domaines de compétence, et réalisé des évaluations des besoins et capacités en RLF. Des outils sont disponibles pour orienter le renforcement des capacités dans le domaine du RLF.

---

<sup>1</sup> Le Groupe de mise en œuvre de la Stratégie RLF est composé de membres de la Fédération internationale, du CICR et des Sociétés nationales des pays suivants : Australie, Cambodge, Canada, Croatie, El Salvador, Espagne, Éthiopie, Indonésie, Iran, Libye, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Sierra Leone et Suède. Il est chargé de guider et de soutenir le processus de mise en œuvre de la Stratégie, ainsi que d'élaborer les critères de sa réussite et les indicateurs permettant de la mesurer (résolution 4 du Conseil des Délégués de 2007, par. 8).



2. Coordination et coopération dans le domaine du RLF au sein du Réseau des liens familiaux : les composantes du Réseau des liens familiaux sont mieux interconnectées, elles ont augmenté leur flux d'échange de connaissances et noué des partenariats.

3. Intervention rapide en matière de RLF dans les situations d'urgence : les composantes du Réseau des liens familiaux sont aptes à répondre de manière rapide, efficace et efficiente aux besoins en RLF dans les situations d'urgence.

Le présent rapport rend compte des progrès accomplis dans ces trois domaines, à commencer par l'intervention rapide dans les situations d'urgence. Les résultats de l'enquête sont axés sur les indicateurs de progrès définis par le Groupe de mise en œuvre. Ce rapport présente également des recommandations pour l'avenir, qui s'inscrivent dans la logique des actions et mesures de mise en œuvre énoncées dans la Stratégie RLF.

## 1. Intervention en matière de RLF dans les situations de catastrophe et d'urgence

Le CICR et les Sociétés nationales fournissent depuis longtemps une assistance aux personnes touchées, et souvent déplacées<sup>2</sup>, par les conflits armés et autres formes de violence, en les aidant à rechercher des proches disparus et en facilitant le rétablissement des liens familiaux. L'angoisse dans laquelle vivent les personnes séparées de leur famille à la suite de catastrophes naturelles montre toute l'importance de l'action du Mouvement en matière de RLF dans les situations d'urgence. Cela a été particulièrement flagrant lors des principales catastrophes survenues durant la première moitié de cette décennie, notamment lors du tsunami dans l'océan Indien en 2004 et du passage de l'ouragan Katrina aux États-Unis en 2005.

Malgré les services de RLF fournis par les Sociétés nationales et le CICR dans toutes ces situations de crise, le Mouvement a pris conscience de la nécessité d'assurer une réponse plus rapide et plus efficace aux besoins en RLF dans les situations d'urgence. Le besoin était aussi manifeste d'intégrer plus largement le RLF dans les mécanismes d'intervention d'urgence aux niveaux national et international.

Les résultats d'une évaluation mondiale des capacités des services de recherches des Sociétés nationales (Cartographie mondiale de 2006) ont confirmé ce constat. Ils montraient que la plupart des Sociétés nationales (60 %) n'avaient pas intégré le RLF dans leurs plans de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de catastrophe. Par ailleurs, dans la grande majorité des cas (88 %), les plans d'intervention en cas de catastrophe de leurs pays respectifs ne reconnaissaient pas leur rôle spécifique en matière de RLF<sup>3</sup>.

L'Action 1 du deuxième objectif stratégique de la Stratégie RLF souligne la nécessité d'accroître la capacité du Mouvement d'intervenir rapidement dans les situations d'urgence, et définit les mesures que les Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale doivent prendre dans leurs

### Indicateurs de progrès (2008-2011)

1. Les Sociétés nationales (SN) ont amélioré l'intégration des besoins et des risques en matière de RLF dans leurs plans nationaux de préparation et d'intervention en cas de situation de catastrophe et d'urgence.
2. Les spécialistes du RLF ainsi que les autres collaborateurs et volontaires participant à la gestion des catastrophes sont mieux sensibilisés et formés sur les enjeux et les actions de RLF en cas de catastrophe.
3. Dans les situations d'urgence, les besoins en RLF sont systématiquement évalués, et des spécialistes du RLF (collaborateurs ou volontaires des SN ou du CICR) sont déployés afin d'apporter une réponse efficace aux besoins constatés.

<sup>2</sup> Voir « Politique du Mouvement relative au déplacement interne, Rapport de mise en œuvre » (Conseil des Délégués de 2011).

<sup>3</sup> *Évaluation des capacités des services de recherches des Sociétés nationales : Cartographie mondiale*, p. 6 et 10 (2006).

domaines de responsabilité respectifs. Ceci a été jugé prioritaire pour se préparer à faire face aux situations d'urgence futures.

#### Principaux résultats de l'enquête réalisée en 2011

- Le CICR a élaboré de nouveaux mécanismes et matériels d'orientation technique pour soutenir les interventions nationales et internationales en matière de RLF dans les situations d'urgence. Une équipe de 64 spécialistes dûment formés du CICR et de SN est opérationnelle depuis début 2009. Au total, 19 membres de cette équipe ont été déployés, dont trois dans leur propre pays, dans dix situations de crise différentes.
- Environ 64 % des SN indiquent qu'elles ont inclus le RLF dans leur plan national de préparation et d'intervention en cas de catastrophe/situation d'urgence.
- Environ 57 % des SN déclarent que leurs équipes d'intervention en cas de catastrophe/situation d'urgence comptent des membres (employés et volontaires) formés à la gestion des interventions de RLF dans les situations d'urgence ; 63 % des SN incluent la sensibilisation au RLF dans les séances de formation à l'intention des employés et volontaires associés aux interventions d'urgence.
- Néanmoins, 56 % des SN concernées affirment qu'elles n'ont réalisé **aucune** évaluation des besoins en RLF lors de catastrophes, et 46 % n'ont déployé **aucun** volontaire ni employé formé en RLF.
- La Fédération internationale intègre le RLF dans ses outils de référence et guides généraux en matière de gestion des catastrophes (par exemple le *Guide de planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophe [2008]* ; le Système d'information pour la gestion des catastrophes ; et le modèle de plan d'action opérationnel). La sensibilisation au RLF est également intégrée dans la formation à la gestion des catastrophes (équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain et unités d'intervention d'urgence chargées des soins de santé).

Les résultats de l'enquête montrent, dans l'ensemble, une sensibilisation accrue aux besoins en RLF dans les situations d'urgence. Davantage de Sociétés nationales ont intégré le RLF dans leurs plans de préparation et d'intervention en cas de catastrophe/d'urgence. Un plus grand nombre d'employés et de volontaires associés aux interventions en cas de catastrophe/d'urgence ont été sensibilisés à cette question, et les équipes d'intervention d'urgence comptent des spécialistes du RLF parmi leurs membres. La dimension RLF doit être prise en compte dans l'action humanitaire dès le début d'une situation d'urgence. La mise à disposition d'une équipe internationale de spécialistes du RLF a également contribué à renforcer la capacité générale du Mouvement de soutenir rapidement une opération de secours.

### 1.1. De nouveaux mécanismes, matériels et outils de RLF sont désormais disponibles pour soutenir une intervention nationale et internationale rapide dans les situations d'urgence.

Au niveau global du Mouvement, des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne l'élaboration de nouveaux outils et documents de référence pour soutenir l'intégration du RLF dans la préparation aux situations d'urgence et les interventions d'urgence à l'échelon national. Des mécanismes ont été établis pour permettre le déploiement international rapide de spécialistes du RLF, afin d'apporter un soutien dans les situations de crise humanitaire de grande ampleur. En outre, la Fédération internationale a entrepris d'intégrer de façon systématique le RLF dans les systèmes de gestion des catastrophes.

Le CICR, en partenariat avec les Sociétés de la Croix-Rouge allemande et britannique, a élaboré un manuel pratique sur le RLF dans les situations de catastrophe<sup>4</sup>. Il a également constitué une équipe de 64 spécialistes du RLF de Sociétés nationales et du CICR, qui ont été formés et équipés pour un déploiement rapide dans les situations d'urgence (leur équipement inclut des kits de télécommunication). Le CICR et la Fédération internationale ont conclu un protocole d'accord pour faciliter le déploiement des membres de cette équipe dans les situations où la Fédération internationale exerce la fonction d'institution directrice.

<sup>4</sup> L'annexe 3 présente une sélection de documents d'information et de matériels de référence.

De fin 2009 à août 2011, des membres de l'équipe de spécialistes du RLF ont été déployés dans dix situations de crise, où ils ont joué un rôle opérationnel et consultatif : lors des séismes en Indonésie, en Haïti et au Chili ; de la tempête tropicale Agatha au Guatemala ; des inondations au Pakistan ; des troubles civils et de la violence armée au Kirghizistan, en Côte d'Ivoire et en Libye (qui ont également provoqué des déplacements de population dans d'autres pays de la région) ; du séisme et du tsunami au Japon ; et de l'afflux de réfugiés somaliens au Kenya. Les enseignements tirés de ces expériences ont contribué à améliorer et à développer considérablement les procédures opérationnelles et les équipements.



**Haïti, Port-au-Prince, 2010** – À la suite du pire séisme que le pays ait jamais connu, une employée du CICR et une volontaire de la Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne s'entretiennent avec une femme en vue de l'aider à retrouver son enfant.

© CICR/KOKIC, Marko

La Fédération internationale a intégré la sensibilisation au RLF dans la formation qu'elle dispense aux équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain et aux équipes régionales d'intervention en cas de catastrophe. Une coopération accrue avec le Groupe de travail technique sur les unités d'intervention d'urgence de la Fédération internationale et le Centre de référence pour le soutien psychosocial à Copenhague permet de développer actuellement des activités de sensibilisation au RLF à l'intention des personnels de santé et des travailleurs psychosociaux qui se préparent à intervenir en cas de catastrophe. Par ailleurs, le RLF est incorporé dans le matériel et les outils de référence élaborés par la Fédération internationale pour la gestion des catastrophes, en particulier : le *Guide pour la planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophe*<sup>5</sup> ; le modèle de rapport de terrain du Système d'information pour la gestion des catastrophes ; le modèle de plan d'action opérationnel ; le projet *Simple Recovery Guidance* ; le formulaire d'évaluation rapide sur le terrain (pour réaliser une première évaluation dans les 24 à 72 heures après une catastrophe) ; les lignes directrices *Setting Up a National Disaster Preparedness and Response Mechanism: Guidelines for National Societies 2010* ; et les *Lignes directrices pour l'évaluation des situations d'urgence*<sup>6</sup>. Par le biais des mécanismes de

gestion des catastrophes de la Fédération internationale, ces outils doivent être mieux intégrés et mis en pratique lors de chaque intervention en cas de catastrophe dès lors qu'ils peuvent apporter une valeur ajoutée.

**Des ressources globales en matière de RLF sont disponibles pour les situations d'urgence. Il est impératif de les faire connaître aux niveaux national et régional.**

Les équipes des Sociétés nationales, du CICR et/ou de la Fédération internationale chargées de la gestion des interventions d'urgence sur le terrain peuvent obtenir un soutien international de l'Agence centrale de recherches du CICR, notamment :

- des conseils techniques sur le RLF dans les situations d'urgence ;
- le lancement d'un [site Web Family Links](#)
- le déploiement de membres de l'équipe de spécialistes du RLF du CICR et de Sociétés nationales, et de leur équipement.

Contact : [familylinks@icrc.org](mailto:familylinks@icrc.org)

Des situations d'urgence récentes ont confirmé l'importance d'une action très rapide dans le domaine du RLF, ainsi que la nécessité de promouvoir les services de RLF auprès des bénéficiaires. Connaître ces services peut être crucial dans les premiers jours qui suivent une catastrophe. Le CICR a préparé une trousse à outils pour la promotion du RLF dans les situations d'urgence à l'intention des collaborateurs des Sociétés nationales et du CICR sur le terrain<sup>7</sup>. De nouveaux moyens de promouvoir le RLF sont étudiés en collaboration avec la Fédération internationale, notamment l'application de

<sup>5</sup> <http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/disaster-response-fr.pdf> (2008).

<sup>6</sup> <http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/guidelines/guidelines-for-emergency-fr.pdf> (octobre 2005).

<sup>7</sup> Extranet « Activités de recherches » : chapitre 11, Boîte à outils pour la promotion du RLF dans les situations d'urgence. Pour de plus amples informations sur cet Extranet, voir note de bas de page 11.

télécommunication mobile (*Trilogy Emergency Relief Application* ou TERA), qui permet d'être en contact avec les bénéficiaires par SMS.

Un module de formation sur le RLF dans les situations d'urgence – qui se fonde sur les nouveaux outils, matériels et enseignements tirés de l'expérience – est désormais à la disposition des Sociétés nationales et du CICR. Ce module devrait être pris en compte dans les efforts déployés plus généralement pour intégrer le RLF dans les plans de préparation aux situations d'urgence établis par les Sociétés nationales.

Toutes les composantes du Mouvement doivent connaître ces nouveaux éléments du cadre global pour l'action RLF dans les situations d'urgence, et en tirer parti.

## 1.2. La difficulté à investir davantage et à intégrer pleinement les ressources de RLF dans la préparation aux situations d'urgence reste un obstacle majeur au succès de la Stratégie RLF.

**Les besoins en RLF lors de catastrophes sont importants et urgents.**

**Des services de RLF doivent être fournis dès le début de la phase d'urgence, afin d'atténuer les souffrances et de faciliter le relèvement.**

**Étant les premières sur place dans la plupart des situations de catastrophe, les Sociétés nationales doivent investir davantage dans la préparation au RLF.**

Les Sociétés nationales doivent être préparées à répondre rapidement aux besoins en RLF, en particulier dans les contextes où des risques ont été clairement identifiés. Elles doivent pour cela intégrer le RLF dans la préparation aux situations d'urgence aux niveaux national et, si nécessaire, régional. L'enquête montre que des progrès ont été réalisés à cet égard. Plus de 30 Sociétés nationales ont indiqué avoir établi des services de RLF au sein de leur département de gestion des catastrophes (notamment les Sociétés nationales du Bangladesh, du Canada, de l'Indonésie et de la République démocratique du Congo).

Il faut que ces efforts se concrétisent par des opérations sur le terrain. Environ 24 % des Sociétés nationales ayant intégré le RLF dans leurs plans d'intervention en cas de catastrophe n'ont pas évalué les besoins en RLF ou n'ont pas déployé de

collaborateurs formés en RLF lorsqu'elles ont dû faire face à des catastrophes. L'équipe de spécialistes du RLF n'a été déployée qu'une seule fois à la demande d'une Société nationale. Pour garantir une intégration effective des services de RLF dans les interventions d'urgence, il faut disposer d'employés et de volontaires dûment formés, et bien connaître les outils d'intervention globaux et régionaux, notamment les mécanismes de déploiement rapide tels que l'équipe de spécialistes du RLF. La planification des interventions d'urgence devrait également inclure une interaction avec les autres secteurs d'activités de la Société nationale tels que les soins aux blessés, la gestion d'abris, le soutien psychosocial et la gestion des dépouilles humaines.

**La conclusion d'accords avec les autorités nationales peut considérablement améliorer la fourniture des services de RLF et permettre aux Sociétés nationales de jouer un rôle de premier plan dans les interventions d'urgence nationales.**

De nombreuses Sociétés nationales ont conclu des accords ou engagé des discussions sur leur rôle dans les plans nationaux de préparation aux situations d'urgence avec les autorités. Ce type de dialogue peut mettre en lumière des besoins humanitaires non satisfaits et accroître la visibilité des Sociétés nationales en tant que fournisseurs

de services de RLF. Certaines Sociétés nationales, notamment celles de l'Afghanistan et de l'Indonésie, ont déjà travaillé en collaboration avec leurs autorités respectives pour positionner leurs services de RLF dans les plans nationaux de préparation aux situations d'urgence. L'intégration du



RLF dans les plans nationaux peut favoriser la coopération avec les autorités chargées de la gestion des dépouilles humaines, des évacuations médicales et de la gestion des centres d'accueil, où des besoins en RLF peuvent se faire jour. Il convient de souligner que si une Société nationale joue un rôle dans la gestion des dépouilles humaines<sup>8</sup> (au-delà de la collecte de données pour les activités de RLF), ce rôle devrait être officiellement défini en accord avec les autorités.

### Activités de RLF lors de la crise libyenne en 2011

#### **Le téléphone : un moyen rapide et efficace de rétablir le contact entre les membres de familles dispersées.**

- Plus de 100 000 appels téléphoniques ont été passés de Libye et d'autres régions frontalières en Tunisie et en Égypte vers plus de 70 pays.
- Des activités de RLF ont également été menées dans d'autres pays. Le Croissant-Rouge du Bangladesh a par exemple fourni des services de téléphonie mobile à plus de 12 500 rapatriés.

À la suite des soulèvements populaires en Tunisie et en Égypte, des manifestations ont débuté en Libye à la mi-février 2011, puis dégénéré en un conflit armé. Des dizaines de milliers de personnes ont alors fui le pays. Cela a provoqué une crise humanitaire majeure, non seulement en Libye, mais aussi dans les régions frontalières des pays voisins. Le Mouvement a fourni différentes formes d'assistance, notamment des services de RLF.

De février à mai 2011, quatre membres de l'équipe de spécialistes du RLF – deux collaborateurs du CICR, un de la Croix-Rouge suisse, et un de la Croix-Rouge néerlandaise – ont été déployés en Tunisie et en Égypte pour soutenir l'action du Mouvement. Dans un premier temps, ils ont centré leurs efforts sur les zones frontalières afin de répondre aux besoins des réfugiés et

des migrants qui fuyaient les affrontements. Par la suite, des activités de RLF ont été entreprises en Libye, dans le cadre des opérations du Croissant-Rouge libyen et du CICR en faveur des personnes déplacées et séparées de leur famille.

Les quatre spécialistes du RLF ont coordonné leurs efforts avec les employés et volontaires des Sociétés nationales, des délégations du CICR et de l'ONG Télécoms sans frontières, afin de fournir des services téléphoniques à un grand nombre de réfugiés et de migrants de plus de 40 pays. Le suivi des évacués a été assuré en coopération avec d'autres acteurs comme le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations. Le CICR a émis un bon nombre de documents de voyage, et le Mouvement a assuré la transmission de documents officiels pour faciliter les rapatriements. Des activités de recherches ont été entreprises en faveur des mineurs non accompagnés, dont les cas ont également fait l'objet d'un suivi, et d'autres personnes vulnérables. Le personnel chargé des recherches a veillé à ce que les informations relatives aux personnes transférées vers des structures médicales soient enregistrées, afin de prévenir de nouvelles séparations et de faciliter les visites familiales dans les hôpitaux. Dans certains pays, en particulier au Bangladesh et aux Philippines, les Sociétés nationales ont pu offrir des services de RLF et d'autres formes d'assistance humanitaire aux rapatriés.

Après le retrait des membres de l'équipe de spécialistes du RLF, les délégations du CICR et les Sociétés nationales ont continué à fournir des services dans ce domaine en Libye, en Tunisie, en Égypte et dans d'autres pays dans le cadre de leurs activités habituelles.



**Tunisie, camp de Choucha, près de la frontière libyenne, 2011** – Un Bangladais fuyant le conflit armé en Libye téléphone à ses proches avec l'aide d'un volontaire du Croissant-Rouge tunisien.  
© CICR/BELTIFA, Soumaya

<sup>8</sup> La gestion des dépouilles humaines est un terme général qui désigne un large éventail d'activités, notamment la récupération, le transport, l'entreposage, l'identification et l'inhumation ou la conservation à long terme des dépouilles humaines, la gestion des informations qui s'y rapportent et le soutien aux familles. Le rôle des Sociétés nationales dans la gestion des dépouilles peut se limiter à l'une de ces activités.

## 2. Une base solide pour le renforcement des capacités

La force du Réseau des liens familiaux dépend des capacités de chacune de ses composantes, y compris les plus faibles. Pour que le Réseau fonctionne bien, chaque composante devrait être capable de répondre aux besoins.

La Cartographie mondiale de 2006 a révélé que la capacité des Sociétés nationales de fournir des services de RLF devait être améliorée. Environ la moitié des Sociétés nationales consultées n'avaient mené aucune évaluation des besoins ou des capacités, ni alloué aucun budget au RLF. Une dépendance excessive aux fonds du CICR avait été soulignée, cette assistance étant bien souvent l'unique source de financement pour les services de RLF des Sociétés nationales.

### Indicateurs de progrès

- Les SN fournissent des services de RLF et sont ainsi des composantes actives du Réseau des liens familiaux.
- En procédant à des évaluations des besoins en RLF, les SN et les délégations du CICR ont acquis une meilleure compréhension des besoins et des risques dans ce domaine.
- Les SN ont renforcé leur base institutionnelle en matière de RLF en intégrant des objectifs et des dispositions explicites sur le RLF dans leurs plans stratégiques et leurs plans de développement.
- Les SN ont renforcé leur base opérationnelle en matière de RLF en intégrant dans leurs plans opérationnels (plans annuels d'activités) la réponse aux besoins en RLF des populations touchées et aux demandes émanant du Réseau des liens familiaux.
- Un nombre croissant de SN ont alloué un budget aux services et activités de RLF. Ce budget est financé par différentes sources.
- Un nombre croissant de SN se sont engagées à développer leurs compétences en matière de RLF en organisant régulièrement des formations pour les responsables, les collaborateurs et les volontaires travaillant dans ce domaine.

Durant cette première phase de mise en œuvre de la Stratégie, le Réseau des liens familiaux avait pour tâche d'établir une base solide pour le renforcement des capacités, de manière à pouvoir passer aux étapes suivantes de la mise en œuvre.

### Principaux résultats de l'enquête réalisée en 2011

- La plupart des SN (95 %) fournissent des services de RLF.
- Environ 47 % des SN ont indiqué qu'elles avaient conduit une évaluation des besoins en RLF durant la période 2008-2011 ou qu'une évaluation de ce type était en cours.
  - Parmi les SN n'ayant réalisé aucune évaluation des besoins, 66 % prévoyaient de le faire durant la période 2011-2013.
  - Le CICR a fourni un soutien technique, financier et/ou opérationnel à l'appui d'évaluations des besoins menées dans plus de 25 pays, souvent en collaboration avec des SN partenaires d'un pays tiers (environ 30 %).
- 67 % des SN ont inclus des objectifs et des dispositions explicites en matière de RLF dans leurs plans stratégiques et de développement.
- 67 % des SN ont alloué des moyens (ressources humaines, équipements, etc.) dans leurs plans opérationnels pour répondre aux besoins et aux risques liés au RLF.
- 81 % des SN ont alloué un budget aux activités de RLF ;
  - Le CICR et les gouvernements sont les plus souvent mentionnés en tant que principales sources de financement : 36 % des SN dépendent totalement des fonds alloués par le CICR pour leurs programmes de RLF ;
  - Environ 12 % des SN indiquent une diminution du budget depuis 2008, souvent à la suite d'une diminution des fonds alloués par le CICR.
- 71 % des SN ont organisé une formation à l'intention des responsables, des employés et/ou des volontaires chargés du RLF.
- De nombreuses réponses (55 % des SN) laissent à penser que les dirigeants, responsables et employés ne sont pas suffisamment informés et conscients des activités de RLF.

Un certain nombre de Sociétés nationales ont déployé des efforts considérables pour acquérir une meilleure compréhension de l'évolution des besoins en RLF et inclure le RLF dans leurs plans

stratégiques et de développement. Néanmoins, beaucoup reste à faire pour accroître les ressources financières et diversifier les sources de financement, développer les ressources humaines disponibles pour le RLF et garantir une meilleure intégration des services de RLF dans l'action humanitaire des Sociétés nationales.

## 2.1. La tendance positive en matière d'évaluation des besoins en RLF devrait être renforcée.

S'agissant de l'évaluation des besoins en RLF, la dynamique observée depuis 2008 est très encourageante. On observe une augmentation du nombre d'évaluations des besoins, en particulier durant la période 2010-2011, et d'autres évaluations sont envisagées à court et moyen terme. Ces évaluations sont indispensables pour que les services de RLF soient accessibles aux personnes qui en ont le plus besoin – comme les personnes déplacées, détenues ou séparées de leur famille – et pour que les Sociétés nationales soient préparées à intervenir si les risques identifiés se matérialisent. Par conséquent, l'évaluation des besoins ne devrait pas être un exercice ponctuel : elle doit devenir une pratique régulière et habituelle dans la gestion des programmes de RLF.

**Il est essentiel et prioritaire de comprendre les besoins des familles séparées pour pouvoir fournir des services de RLF adéquats et prendre des décisions appropriées en vue de renforcer les capacités des Sociétés nationales.**

Des évaluations récentes ont notamment révélé que de nombreuses Sociétés nationales, souvent avec l'appui du CICR, manifestent toujours plus d'intérêt à comprendre les besoins en RLF des populations migrantes dans les pays de transit et de destination, de même que les besoins de leurs proches dans leur pays d'origine<sup>9</sup>.



**Mali, village de Tin Zaouaten, 2009** – De nombreux migrants sont bloqués au milieu du désert, privés de tout moyen de survie. La Croix-Rouge malienne et le CICR leur fournissent des vivres, de l'eau et des soins de santé de base. Les plus vulnérables sont transférés à Gao, où ils ont la possibilité de reprendre contact avec leur famille.

© CICR/LAWAL, A

Le Réseau des liens familiaux devra relever d'énormes défis pour répondre aux besoins le long des voies migratoires : migrants disparus, récupération des corps non identifiés, regroupement familial, migrants détenus ayant perdu tout contact avec leur famille, accueil des rapatriés ou des migrants déportés dans leur pays d'origine ou des pays tiers, trafic d'êtres humains, etc. Un programme efficace de RLF peut contribuer de façon significative à la réalisation des objectifs de la Politique de la Fédération internationale relative à la migration et à ceux de la Politique du Mouvement relative au déplacement interne, toutes deux adoptées en 2009<sup>10</sup>.

En plus d'être le point de départ pour concevoir des activités de RLF, une évaluation des besoins est une occasion importante de réfléchir au positionnement du programme de RLF au sein d'une Société nationale et de le renforcer. Plusieurs Sociétés nationales (par exemple de l'Afghanistan, du Cambodge, du Canada, de l'Éthiopie, de l'Indonésie, de l'Irak et du Libéria) ont pris un engagement clair à cet égard.

<sup>9</sup> Voir « Suivi de la résolution 1 de la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale, "Ensemble pour l'humanité", Rapport de mise en œuvre », chapitre 2 « Les préoccupations humanitaires causées par la migration internationale » (Conseil des Délégués de 2011).

<sup>10</sup> Politique de la Fédération internationale relative à la migration <http://www.ifrc.org/Global/Governance/Policies/migration-policy-fr.pdf> ; Politique du Mouvement relative au déplacement interne <http://www.icrc.org/fre/assets/files/publications/icrc-001-1124.pdf>.

L'Agence centrale de recherches du CICR a élaboré plusieurs documents d'orientation, comme demandé dans la Stratégie RLF. L'identification adéquate des besoins en RLF occupe une place importante dans le *Manuel pratique sur le rétablissement des liens familiaux dans les situations de catastrophe* (2010), dans les *Lignes directrices relatives à la fourniture de services de rétablissement des liens familiaux aux personnes séparées par suite de migration* (2010) et, plus particulièrement, dans le manuel *Évaluer les besoins en rétablissement des liens familiaux* (2011).

## 2.2. Les services de RLF doivent être davantage soutenus au sein des Sociétés nationales.

Il faut des responsables, des employés et des volontaires compétents pour gérer des activités de RLF de haute qualité. En dépit du nombre important de formations organisées à l'intention du personnel des Sociétés nationales, 33 % d'entre elles estiment qu'elles ne disposent pas de matériel de formation approprié.

Des nombreuses possibilités de formation existent aux niveaux national, régional ou mondial, et sont ouvertes aux collaborateurs des Sociétés nationales et/ou du CICR chargés du RLF. La formation du personnel associé aux activités de RLF ne devrait pas être conçue au cas par cas, mais s'inscrire dans le cadre plus large d'une stratégie de la Société nationale en matière de renforcement de ses capacités et d'un système normalisé de formation. Elle devrait en outre se baser sur les documents de référence les plus récents. Le CICR peut aider le Réseau des liens familiaux en lui fournissant des conseils sur la manière de concevoir des programmes de formation. Il a déjà élaboré du matériel de formation propre à faciliter l'intégration du RLF dans la préparation aux situations d'urgence (notamment en créant des modules de formation et de sensibilisation à l'intention des Sociétés nationales et de la Fédération internationale). En outre, la Fédération internationale est en train de mettre en place une plateforme de formation globale. Il est nécessaire d'identifier et de partager les bonnes pratiques au sein du Réseau des liens familiaux par le biais de plateformes d'échange d'informations (telles que l'[Extranet « Activités de recherches »](#)<sup>11</sup> et les séminaires régionaux).

Lorsque les services de RLF ne sont pas suffisamment connus au sein des Sociétés nationales – c'est-à-dire parmi les collaborateurs qui fournissent d'autres services, les cadres supérieurs ou les membres des organes de direction –, le renforcement stratégique de ces services est sérieusement compromis. Tous les responsables du RLF devraient en être conscients et s'employer plus activement à expliquer et à promouvoir leurs activités au sein de leur organisation, afin que les dirigeants et responsables puissent prendre des décisions en connaissance de cause et allouer les ressources nécessaires à l'organisation et au développement des services de RLF. Le personnel chargé du RLF devrait travailler en collaboration avec leurs collègues dans des domaines tels que la communication, la recherche de fonds, le volontariat, les technologies de l'information, la santé et la préparation aux catastrophes, afin de faire mieux connaître les activités de RLF et de bénéficier du savoir-faire des autres responsables et collaborateurs de leur Société nationale.

Pour la plupart, sinon toutes les composantes du Mouvement, la recherche de fonds pour assurer la viabilité des programmes représente un défi permanent. Pour être efficace, un programme du type RLF doit disposer de ressources et de financements suffisants : c'est à cette seule condition qu'une Société nationale peut répondre aux besoins et aux risques identifiés.

---

<sup>11</sup> L'Extranet « Activités de recherches » est un outil opérationnel qui fournit des informations utiles aux membres du Réseau des liens familiaux. Il contient notamment les outils et lignes directrices en matière de RLF, les coordonnées des personnes responsables du RLF au sein des Sociétés nationales, des délégations du CICR et du siège du CICR à Genève, des descriptions d'activités de RLF et les critères d'acceptation des demandes dans chaque pays.



**La part des ressources disponibles pour les programmes de RLF n'a pas augmenté depuis 2006.**

**Les organes décisionnels et les responsables des programmes de RLF des Sociétés nationales doivent travailler en collaboration afin d'allouer des crédits suffisants aux activités de RLF et d'élaborer des stratégies efficaces pour la recherche de fonds et la diversification des sources de financement.**

Le RLF est un domaine d'activité relativement peu coûteux, qui a un impact considérable pour les bénéficiaires. La Cartographie mondiale de 2006 a mis en relief un manque de ressources financières pour le RLF, qui représente aujourd'hui encore un obstacle majeur : il limite la fourniture de services et le développement des opérations pour répondre aux besoins qui n'ont pas été couverts ou évalués précédemment. La base de financement pour le RLF ne semble pas avoir augmenté depuis 2006. De nombreuses Sociétés nationales restent totalement dépendantes des contributions du CICR pour mener à bien leurs

activités de RLF. Quant au CICR, il a de moins en moins les moyens de financer les services de RLF des Sociétés nationales, en particulier lorsqu'il réduit ses opérations à la fin d'un conflit.

Au cours de cette première phase, l'absence de progrès du point de vue de la mobilisation de ressources externes et de l'allocation de ressources internes pour le RLF indique clairement que les responsables des programmes de RLF et les organes décisionnels des Sociétés nationales doivent s'attaquer ensemble à ces problèmes. Il est également évident que ces problèmes sont souvent le reflet des difficultés qu'ont les Sociétés nationales à financer leurs activités et leurs opérations, de façon générale. Néanmoins, leurs dirigeants peuvent faire plus pour mieux intégrer le RLF dans leurs budgets et leurs stratégies de recherche de fonds. La Fédération internationale, le CICR et d'autres partenaires du Mouvement peuvent fournir des conseils aux Sociétés nationales qui en ont besoin. Un certain nombre de Sociétés nationales ont réussi à mettre sur pied des campagnes de communication et de recherche de fonds efficaces en attirant l'attention sur des cas de RLF qui sont porteurs de messages humanitaires percutants et qui soulignent l'impact émotionnel considérable du RLF (par exemple les Sociétés nationales de l'Australie, de l'Autriche, de la Chine [section de Hong Kong], de la Suède, de la Suisse et du Royaume-Uni, et certaines Sociétés nationales participant à des campagnes annuelles à l'occasion de la Journée internationale des personnes disparues).

Le contrôle de performance des services de RLF sera un autre défi important à relever au cours de la prochaine phase de mise en œuvre de la Stratégie. En élaborant et en utilisant des outils de contrôle des performances, les collaborateurs chargés du RLF pourront recenser les lacunes dans les capacités des services. Il leur sera également plus facile de donner une image précise de l'impact des services de RLF à leurs collègues et au public en général.

### **Évaluation RLF en Sierra Leone : analyse des besoins durant la transition d'après conflit**

Durant et immédiatement après la guerre civile en Sierra Leone (1991-2002), le CICR et la Croix-Rouge de Sierra Leone ont géré un grand nombre de cas de RLF, notamment en menant des activités de recherche de personnes disparues et de proches d'enfants non accompagnés. Depuis 2005, le nombre de dossiers liés au conflit a considérablement diminué.

Conformément aux recommandations formulées dans la Stratégie RLF et avec le soutien du CICR et d'un spécialiste de la Société canadienne de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge de Sierra Leone a procédé à une évaluation des besoins en RLF dans l'ensemble du pays en 2011. Elle incluait une analyse de ses propres capacités en matière de RLF et de sa coopération avec le CICR et le Réseau des liens familiaux, ainsi que des services fournis par d'autres acteurs en Sierra Leone.

Quelque 53 employés et volontaires ont été formés à la collecte d'informations sur le terrain. Environ 1 200 questionnaires, contenant des données recueillies lors d'entretiens face-à-face avec des membres des communautés et d'autres acteurs dans le pays, ont été examinés.



*Sierra Leone, 2011 – Des employés et volontaires de la Croix-Rouge de Sierra Leone lors d'entretiens menés avec les membres d'une communauté dans le cadre de l'évaluation des besoins en RLF.*  
© Croix-Rouge de Sierra Leone

Les résultats de l'évaluation montrent que des besoins existent en matière de RLF dans le pays. Bien qu'ils soient moins importants que par le passé, ces besoins sont bien présents et constituent une véritable source de préoccupation. Par exemple, les enfants des rues et les mineurs non accompagnés figurent parmi les personnes qui ont le plus grand besoin d'un soutien pour rechercher leurs proches et les rejoindre. Quoique plusieurs autres acteurs travaillent avec ces enfants, des lacunes ont été recensées dans le domaine du RLF. L'évaluation a également permis de mesurer les risques d'afflux massif de réfugiés de pays voisins ou de catastrophe majeure dans le pays. Il a été recommandé de prendre en compte ces risques dans les plans de préparation aux situations d'urgence.

La Croix-Rouge de Sierra Leone a défini des objectifs clairs à court et long terme pour renforcer ses capacités et améliorer sa réponse aux besoins. Un plan d'action est actuellement élaboré pour réaliser ces objectifs.

Des observateurs du CICR et des Sociétés nationales de la Guinée et de l'Ouganda sont venus rencontrer l'équipe d'évaluation en Sierra Leone. Sur la base de leurs observations, ils ont pris des dispositions pour mener des évaluations dans leurs pays respectifs.

*Le rapport d'évaluation des besoins en RLF en Sierra Leone, présentant notamment les enseignements tirés, des bonnes pratiques et des documents de référence, est à la disposition du Réseau des liens familiaux sur [l'Extranet « Activités de recherches »](#).*

## Adapter les services de RLF à l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Ces 20 dernières années, les méthodes utilisées pour communiquer et rechercher des informations ont radicalement évolué. Les téléphones portables et Internet étant largement disponibles, la communication est désormais plus rapide et moins coûteuse, ce qui a un impact direct sur les services de RLF et les besoins dans ce domaine. Plusieurs dispositions de la Stratégie RLF attirent l'attention sur les défis auxquels est confronté le Mouvement à cet égard et les mesures à prendre pour les relever<sup>12</sup>. Le Réseau des liens familiaux doit s'adapter aux changements radicaux et mondiaux dans le domaine des TIC s'il entend garder son statut de chef de file en matière de RLF.

### Soutenir la mise à niveau technologique des Sociétés nationales dans le domaine du RLF

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise à l'essai des outils ci-dessous, qui seront à la disposition du Réseau des liens familiaux à partir de 2012, le CICR encourage la participation active des Sociétés nationales pour adapter ces outils à leurs besoins.

- **Site Web du Rétablissement des liens familiaux**

Il s'agira d'un portail Web universel pour le RLF. Il contiendra des informations publiques, permettra aux bénéficiaires d'avoir directement accès à certains services (coordonnées des services de RLF des Sociétés nationales et du CICR, accès aux sites Web Family Links, outils de recherche électroniques, etc.), et servira de plateforme de partage des connaissances pour les acteurs du RLF dans le monde entier.

- **Service de recherche en ligne**

Utilisés pour la première fois en 1995 dans les Balkans, les sites Web Family Links ont été établis à plusieurs reprises pour poster sur internet des listes de personnes disparues lors de conflits armés et permettre l'enregistrement et la recherche d'informations sur des personnes disparues ou confirmées comme étant en vie après une catastrophe. La plateforme est actuellement mise à jour sur la base des expériences récentes pour faciliter son utilisation dans le cadre des opérations sur le terrain et sa gestion par les Sociétés nationales.

- **Application de gestion des cas pour les Sociétés nationales**

Assurer l'enregistrement et le suivi des cas individuels de façon appropriée est essentiel pour le bon fonctionnement des services de RLF, ainsi que pour les activités de contrôle et de compte rendu. Cette application sera à la disposition des Sociétés nationales qui ont besoin d'un outil de gestion des dossiers dans les situations d'urgence, notamment. L'application sera aussi utilisée par les équipes d'intervention d'urgence chargées du RLF, en cas de catastrophe et dans d'autres situations.

**Offrir des services adaptés aux bénéficiaires** – Les besoins et attentes des bénéficiaires en matière de RLF ont évolué, tout comme la façon dont le Mouvement peut y répondre. Si les messages Croix-Rouge traditionnels restent utiles, l'utilisation de téléphones et d'Internet est devenue une pratique courante dans de nombreux contextes pour rétablir et maintenir un contact instantané, voire pour mener des recherches.

**Intensifier l'échange de données au sein du Réseau des liens familiaux**

– Les nouvelles technologies ont également modifié la façon dont les composantes du Mouvement interagissent. L'utilisation des nouveaux outils de TIC peut accroître le flux de travail et rendre le partage des connaissances plus efficace, de manière à réaliser tout le potentiel du Réseau des liens familiaux dans le monde entier.

**Assurer une gestion des données de haute qualité**

– Il est essentiel de préserver la confiance que les bénéficiaires accordent aux services de RLF du Mouvement. Le Mouvement doit assurer un suivi rigoureux des cas et une protection adéquate des données personnelles. Le RLF est un secteur compétitif, où le nombre d'acteurs ne cesse de croître. La qualité et la fiabilité du Réseau des liens familiaux sont à la base de son succès dans un contexte où les

normes de protection des données ne sont pas systématiquement appliquées par tous les acteurs.

La conception d'outils technologiques pour le RLF est une chose, la capacité des employés et volontaires chargés du RLF d'avoir accès à ces outils et de les utiliser en est une autre. Les partenaires au sein du Réseau des liens familiaux devraient tirer parti des initiatives du Mouvement, comme le programme de la fédération internationale « Réduire la fracture numérique », pour accroître leurs capacités en matière de TIC. Il s'agit d'un domaine qui évolue rapidement et dans lequel le secteur privé joue un rôle moteur. Le Mouvement doit veiller à être au fait des progrès technologiques. Néanmoins, il ne doit pas perdre de vue ses avantages comparatifs par rapport aux autres acteurs : la haute qualité des informations personnelles dont il dispose, le degré de protection des données qu'il assure, et les activités de terrain de son réseau mondial d'employés et de volontaires dans le domaine du RLF.

### 3. Coordination et coopération dans le domaine du RLF au sein du Réseau des liens familiaux

Le Mouvement occupe une place privilégiée grâce à son Réseau des liens familiaux, dont les membres sont actifs dans la plupart des pays du monde. Néanmoins, la Cartographie mondiale de 2006 et une évaluation interne de l'Agence centrale de recherches ont révélé que le potentiel du Réseau des liens familiaux n'était pas pleinement réalisé et que la coopération entre ses composantes restait limitée, en particulier en matière de renforcement des capacités.

L'un des principaux objectifs de la Stratégie est de traduire le potentiel du Réseau des liens familiaux en action. Cela implique notamment d'améliorer la coopération entre ses membres, en plus de renforcer les capacités de chacun d'entre eux.

#### Indicateurs de progrès

- Les SN sont plus impliquées en tant que partenaires opérationnels dans des opérations RLF du CICR.
- Le volume des contributions internationales destinées à soutenir le renforcement des capacités de RLF d'autres SN et/ou à renforcer le Réseau des liens familiaux a augmenté.
- Les échanges et les contacts au sein du Réseau de liens familiaux se sont intensifiés à travers des forums multilatéraux et/ou régionaux consacrés au RLF, mis en place dans le but de renforcer l'échange d'informations et de bonnes pratiques et d'harmoniser les approches de RLF en matière de politique, de méthodologie et de gestion des cas.

#### Principaux résultats de l'enquête réalisée en 2011

- 95 % des SN participent activement à des échanges d'informations sur des dossiers au sein du Réseau des liens familiaux.
- 67 % des SN ont participé à des forums multilatéraux/régionaux incluant des discussions importantes sur le RLF.
- Plus de 60 SN ont établi des partenariats opérationnels avec le CICR dans le domaine du RLF dans leurs pays respectifs.
- Le CICR a soutenu les structures, les dispositifs et les ressources en lien avec le RLF au sein de quelque 80 SN depuis 2008.
- Seules 4 % des SN, environ, ont fourni des ressources substantielles pour financer le budget opérationnel du RLF d'une autre SN ou pour soutenir des opérations internationales ou des projets de renforcement des capacités dans le domaine du RLF.

Dans l'ensemble, la coopération au sein du Réseau des liens familiaux s'est intensifiée. Elle prend essentiellement la forme d'une collaboration pour la recherche de personnes et d'une participation aux forums régionaux, avec un accent accru sur la migration. Néanmoins, il apparaît que seul un petit groupe de Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale se sont engagés dans des partenariats opérationnels et ont fourni un soutien au renforcement des capacités.

#### 3.1. La coopération au sein du Réseau des liens familiaux en ce qui concerne les dossiers et au sein des forums régionaux s'est intensifiée.

L'enquête révèle que la majorité des Sociétés nationales ont des échanges sur les dossiers. Elle montre également des formes de coopération plus larges sur des dossiers communs, par exemple la coopération entre les Sociétés nationales européennes et de l'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la migration, et celle entre les Sociétés nationales des Pays-Bas, de la Hongrie et de la Serbie, qui a permis de recueillir des informations sur ce qu'il était advenu de migrants portés disparus et de communiquer ces informations à leur famille.

Les échanges de travail réguliers entre les Sociétés nationales peuvent être profitables aux efforts de renforcement des capacités et au partage de bonnes pratiques exemplaires. La mise en place de



nouveaux outils de TIC peut faciliter le partage des connaissances entre les membres du Réseau des liens familiaux (voir ci-dessus).

Environ deux tiers des Sociétés nationales ont indiqué qu'elles avaient participé à des forums régionaux. Le CICR a contribué à l'organisation de forums régionaux en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud-Est, en Asie centrale et en Europe. Il a également soutenu des initiatives de Sociétés nationales en Amérique du Sud et en Afrique australe. Par ailleurs, des Sociétés nationales ont organisé elles-mêmes des forums régionaux, à l'instar des Sociétés nationales des pays nordiques, qui se réunissent régulièrement.

Comme dans d'autres secteurs d'activité, le soutien des dirigeants des Sociétés nationales est impératif pour développer les initiatives régionales en matière de RLF. Dans le domaine du RLF, l'interdépendance est une évidence, et la coopération à l'échelon régional s'avère essentielle. Cela est particulièrement manifeste en Amérique centrale, où les Sociétés nationales, avec le soutien du CICR, élaborent une stratégie régionale de rétablissement des liens familiaux en faveur des migrants et des victimes de catastrophes naturelles.

**Les Sociétés nationales devraient coopérer à l'échelon régional sur des questions d'intérêt commun telles que la migration et les catastrophes naturelles.**

### 3.2. Le développement de partenariats entre Sociétés nationales reste un défi majeur.

Fournir un soutien à une Société nationale revient à investir dans le Réseau des liens familiaux dans son ensemble. Toutefois, il apparaît que seules cinq Sociétés nationales apportent un soutien conséquent à d'autres membres du Réseau des liens familiaux par des apports financiers ou des projets à long terme. Malheureusement, les résultats de l'enquête indiquent que ce nombre risque de ne pas augmenter dans un proche avenir : la grande majorité des Sociétés nationales ne prévoient pas de renforcer leur soutien ou ne savent pas si elles le feront. Ce rapport appelle les Sociétés nationales ayant davantage de ressources humaines et financières à jouer un rôle plus actif dans la fourniture d'un soutien à des Sociétés nationales sœurs et à intégrer le RLF dans leurs programmes internationaux (comme cela se fait dans d'autres domaines tels que la santé et la gestion des catastrophes).

Il est nécessaire d'augmenter l'apport de ressources au sein du Réseau des liens familiaux. En outre, le soutien au renforcement des capacités doit s'étendre au-delà de la fourniture de matériel et de fonds. La mise en œuvre d'un programme de soutien au renforcement des capacités avec une autre Société nationale suppose une connaissance approfondie de celle-ci, de sa capacité à fournir des services RLF et des besoins RLF spécifiques au pays. Les Sociétés nationales partenaires doivent concevoir le renforcement des capacités comme un vaste processus institutionnel à moyen et long terme, qui se fonde sur des choix stratégiques et doit être intégré au plan de développement de la Société nationale bénéficiaire. Le renforcement des capacités doit être soutenu à tous les échelons et dans tous les secteurs d'activité de la Société nationale. La Fédération internationale peut jouer un rôle utile en la matière.

**Très peu de Sociétés nationales travaillent en partenariat avec des Sociétés nationales sœurs. Elles devraient être plus nombreuses à le faire.**

**Le CICR et les Sociétés nationales devraient fournir davantage de soutien et de ressources aux Sociétés nationales qui s'efforcent de développer leurs capacités de RLF.**

Le CICR a facilité l'établissement de partenariats entre Sociétés nationales. Par exemple, il a permis à la Croix-Rouge allemande de soutenir le renforcement des capacités du Croissant-Rouge afghan. Il a également prêté son concours à la Croix-Rouge suédoise pour l'aider à conclure un partenariat avec la Croix-Rouge indonésienne et la Croix-Rouge éthiopienne, et a également soutenu la création d'un

partenariat entre la Croix-Rouge britannique et le Magen David Adom. La Croix-Rouge australienne a élaboré un programme de renforcement des capacités avec plusieurs Sociétés nationales des îles du Pacifique. Ces partenariats ont des effets positifs, mais ils sont trop peu nombreux. Le CICR devrait intensifier ses efforts pour encourager les Sociétés nationales à davantage s'engager dans des partenariats et à plus échanger leurs connaissances. Cependant, les Sociétés nationales ne devraient pas attendre que le CICR prenne les devants. Il est important qu'elles prennent des initiatives dans les domaines où elles peuvent fournir un soutien utile. Le CICR a préparé un document d'orientation sur la façon d'améliorer les capacités par le biais de partenariats. Ce document est disponible sur l'[Extranet « Activités de recherches »](#).

### Programme de renforcement des capacités de RLF dans les îles du Pacifique

En 2009, la Croix-Rouge australienne, avec le soutien du CICR, s'est engagée dans un partenariat pour le renforcement des capacités avec 11 Sociétés nationales des îles du Pacifique. Ce partenariat vise à développer des outils, des modules de formation et des capacités de gestion appropriés dans le domaine du RLF pour mieux préparer ces Sociétés nationales à fournir des services de RLF en cas de catastrophe naturelle et dans les situations de conflit.

À la suite d'une analyse fondée sur des entretiens avec des collaborateurs chargés du RLF et des dirigeants des Sociétés nationales, la Croix-Rouge australienne a identifié les Sociétés nationales qui étaient les plus susceptibles de tirer parti d'un programme de renforcement des capacités de RLF.

Le partenariat a permis à quatre Sociétés nationales du Pacifique de réaliser conjointement des évaluations des besoins. La Croix-Rouge australienne a également aidé ces Sociétés nationales à élaborer des plans stratégiques pour la mise en œuvre des activités de RLF. Par ailleurs, trois Sociétés nationales ont bénéficié d'une formation en RLF. Sur la base de ces expériences, la Croix-Rouge australienne, les Sociétés nationales bénéficiaires et le CICR ont élaboré des manuels sur le RLF à l'intention des formateurs et des personnes qu'ils forment dans la région. Ces manuels ont été transmis aux Sociétés nationales et sont disponibles sur l'[Extranet « Activités de recherches »](#).



*Des employés et volontaires de la Croix-Rouge des Îles Salomon lors d'un atelier de formation au RLF en 2009.*  
© Jess Letch, Croix-Rouge australienne

Une évaluation menée en 2010 a montré que les employés et volontaires des Sociétés nationales ont approfondi leurs connaissances en matière de RLF dans les situations de catastrophe et qu'ils prévoyaient d'intégrer le RLF dans leur formation et leurs plans de gestion des catastrophes. L'évaluation a également servi à planifier la suite du programme. La Croix-Rouge australienne, le CICR et les Sociétés nationales des îles du Pacifique prévoient notamment d'élaborer du matériel de promotion, des formations et un exercice de simulation régional dans le domaine du RLF.

## Conclusion

Ce rapport, qui se fonde sur une enquête réalisée en 2011, donne un aperçu des progrès accomplis au cours des quatre premières années de mise en œuvre de la Stratégie de RLF dans certains domaines prioritaires, notamment l'intervention rapide en matière de RLF, l'amélioration des capacités de RLF des composantes du Mouvement, et la coopération et l'établissement de partenariats.

Il ne fait aucun doute que des progrès considérables ont été réalisés à certains égards. De nouveaux outils ont été conçus pour orienter la réponse du Réseau des liens familiaux aux besoins en RLF actuels. Les capacités d'intervention rapide ont été considérablement renforcées. Par ailleurs, la coopération en ce qui concerne les dossiers et les échanges sur le RLF au sein des forums régionaux se sont intensifiés. Les collaborateurs chargés du RLF au sein des Sociétés nationales ont approfondi leurs connaissances des besoins en RLF dans leur pays et ont pris des mesures pour intégrer le RLF dans la gestion des catastrophes et les projets liés à la migration.

Néanmoins, toutes les composantes du Mouvement doivent redoubler d'efforts. Les Sociétés nationales qui ont révisé leurs plans stratégiques et opérationnels, mené des évaluations des besoins et pris des mesures pour intégrer le RLF dans leurs activités et leurs structures aux niveaux national et local devraient servir d'exemples. Il faut que les nouvelles connaissances acquises en matière de RLF et les dispositions inscrites dans les plans stratégiques et opérationnels des Sociétés nationales soient mises en pratique sur le terrain.

Les services de RLF des Sociétés nationales doivent disposer de ressources suffisantes. L'importance capitale du RLF doit être mieux comprise au sein des Sociétés nationales, et les acteurs clés doivent être mobilisés pour obtenir le soutien opérationnel et financier nécessaire. Davantage de Sociétés nationales devraient investir dans le RLF dans le cadre de leurs programmes internationaux. Tous les membres du Réseau des liens familiaux devraient accroître leur coopération en matière de renforcement des capacités et de mobilisation de ressources internes.

Il est nécessaire que le CICR continue à s'investir substantiellement dans des partenariats pour le renforcement des capacités entre Sociétés nationales et dans le développement d'outils de TIC. Le soutien au développement organisationnel et l'intégration systématique du RLF dans les mécanismes de gestion des catastrophes sont les contributions essentielles attendues spécifiquement de la part de la Fédération internationale.

**Alors que nous entamons la prochaine phase de mise en œuvre de la Stratégie RLF, les dirigeants de toutes les composantes du Mouvement, ainsi que tous les responsables et collaborateurs chargés du RLF doivent réaffirmer leur engagement à assurer le succès de la Stratégie.**

**Le Réseau mondial des liens familiaux est une ressource unique qui offre un énorme potentiel.**

**L'un des plus grands défis pour l'ensemble des composantes du Mouvement ces six prochaines années sera de réaliser pleinement ce potentiel.**

## Annexe 1 : Sociétés nationales ayant répondu à l'enquête

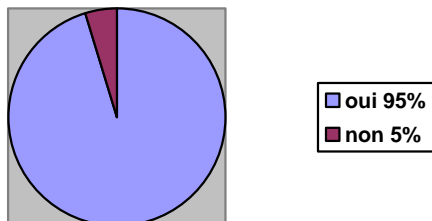
- |   |  |  |
|---|--|--|
| 1. Afghanistan                            | 55. Irlande  | 107. Slovaquie                                 |
| 2. Afrique du Sud                         | 56. Islande  | 108. Slovénie                                  |
| 3. Albanie                                | 57. Israël   | 109. Somalie                                   |
| 4. Algérie                                | 58. Italie   | 110. Sri Lanka                                 |
| 5. Allemagne                              | 59. Jamahiriya arabe libyenne                        | 111. Soudan                                    |
| 6. Angola                                 | 60. Japon  | 112. Suède                                     |
| 7. Argentine                              | 61. Jordanie   | 113. Suisse                                    |
| 8. Arménie                                | 62. Kazakhstan                                       | 114. Tadjikistan                               |
| 9. Australie                              | 63. Kenya  | 115. Tanzanie (République-<br>Unie de)         |
| 10. Autriche                              | 64. Kirghizistan                                     | 116. Tchad                                     |
| 11. Azerbaïdjan                           | 65. Lao (République<br>démocratique populaire<br>de) | 117. Thaïlande                                 |
| 12. Bangladesh                            | 66. Lesotho  | 118. Timor-Leste                               |
| 13. Bélarus                               | 67. Libéria  | 119. Togo                                      |
| 14. Belgique (FL/FR)                      | 68. Liechtenstein                                    | 120. Trinité-et-Tobago                         |
| 15. Bolivie                               | 69. Macédoine (ex-<br>République yougoslave<br>de)   | 121. Turquie                                   |
| 16. Bosnie-Herzégovine                    | 70. Madagascar                                       | 122. Turkménistan                              |
| 17. Botswana                              | 71. Malaisie   | 123. Ukraine                                   |
| 18. Brésil                                | 72. Mali   | 124. Uruguay                                   |
| 19. Brunei Darussalam                     | 73. Malte  | 125. Vanuatu                                   |
| 20. Bulgarie                              | 74. Mauritanie                                       | 126. Venezuela (République<br>bolivarienne du) |
| 21. Burundi                               | 75. Mexique  | 127. Viet Nam                                  |
| 22. Cambodge                              | 76. Moldova (République de)                          | 128. Yémen                                     |
| 23. Cameroun                              | 77. Monténégro                                       | 129. Zimbabwe                                  |
| 24. Canada                                | 78. Maroc  |  |
| 25. Chili                                 | 79. Mozambique                                       |  |
| 26. Chine                                 | 80. Myanmar  |  |
| 27. Colombie                              | 81. Népal  |  |
| 28. Comores                               | 82. Nouvelle-Zélande                                 |  |
| 29. Congo (République du)                 | 83. Nigéria  |  |
| 30. Congo (République<br>démocratique du) | 84. Norvège  |  |
| 31. Corée (République de)                 | 85. Ouzbékistan                                      |  |
| 32. Costa Rica                            | 86. Ouganda  |  |
| 33. Croatie                               | 87. Pakistan   |  |
| 34. Danemark                              | 88. Palestine  |  |
| 35. Djibouti                              | 89. Paraguay   |  |
| 36. Équateur                              | 90. Pays-Bas   |  |
| 37. El Salvador                           | 91. Pérou  |  |
| 38. Espagne                               | 92. Philippines                                      |  |
| 39. États-Unis d'Amérique                 | 93. Pologne  |  |
| 40. Éthiopie                              | 94. Portugal   |  |
| 41. Fédération de Russie                  | 95. Qatar  |  |
| 42. Finlande                              | 96. République centrafricaine                        |  |
| 43. France                                | 97. République dominicaine                           |  |
| 44. Géorgie                               | 98. République Tchèque                               |  |
| 45. Grèce                                 | 99. Roumanie   |  |
| 46. Guatemala                             | 100. Royaume-Uni                                     |  |
| 47. Guinée                                | 101. Rwanda  |  |
| 48. Haïti                                 | 102. Samoa   |  |
| 49. Honduras                              | 103. Serbie  |  |
| 50. Hongrie                               | 104. Seychelles                                      |  |
| 51. Inde                                  | 105. Sierra Leone                                    |  |
| 52. Indonésie                             | 106. Singapour                                       |  |
| 53. Iran (République<br>islamique d')     |  |  |
| 54. Irak                                  |  |  |



## Annexe 2 : Questions et résultats quantitatifs de l'enquête

### Disponibilité et structures des services de RLF

1. Votre Société nationale fournit-elle des services de RLF ?



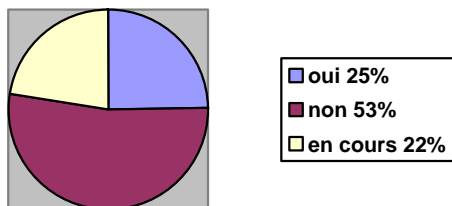
Département dans lequel est inclus/dont dépend le RLF :

Nombre d'employés de votre Société nationale actuellement chargés du RLF, y compris dans les sections régionales et locales (si ces informations sont disponibles et significatives, merci d'indiquer le taux d'occupation des employés impliqués dans le RLF, ex: "2 employés à 100% pour le RLF, 3 employés à 50% chacun, etc.) :

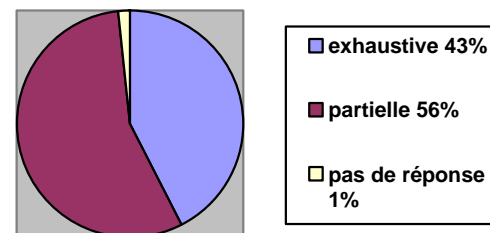
Nombre de volontaires de votre Société nationale actuellement chargés du RLF, y compris dans les sections régionales et locales :

### Évaluation des besoins en RLF

2. Depuis 2008, votre Société nationale a-t-elle conduit une évaluation des besoins et des risques relatifs au RLF dans le pays ?

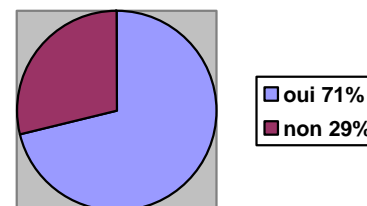


Si vous avez répondu par «oui» ou par «en cours», veuillez indiquer s'il s'agit/s'agissait d'une évaluation exhaustive (couvrant les besoins et les risques les plus importants dans l'ensemble du pays ou dans la plupart des régions touchées) ou partielle (destinée à une meilleure compréhension des besoins spécifiques d'une population, d'une région ou d'une situation, etc.)



Veuillez indiquer l'année et les objectifs de l'évaluation/des évaluations :

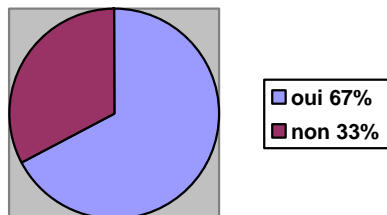
3. Votre Société nationale prévoit-elle de conduire une évaluation en matière de RLF dans un avenir proche (2011 - 2013) ?



Veuillez préciser votre réponse (si vous avez répondu par non, indiquez la raison (pas nécessaire, capacités insuffisantes, etc.) :

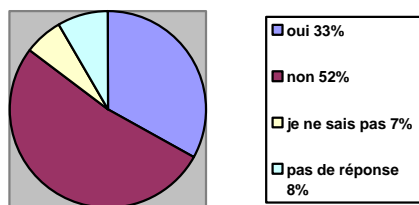
**Base stratégique institutionnelle et organisationnelle**

4. Les plans stratégique et/ou de développement de votre Société nationale incluent-ils des objectifs et des dispositions explicites en matière de RLF ?

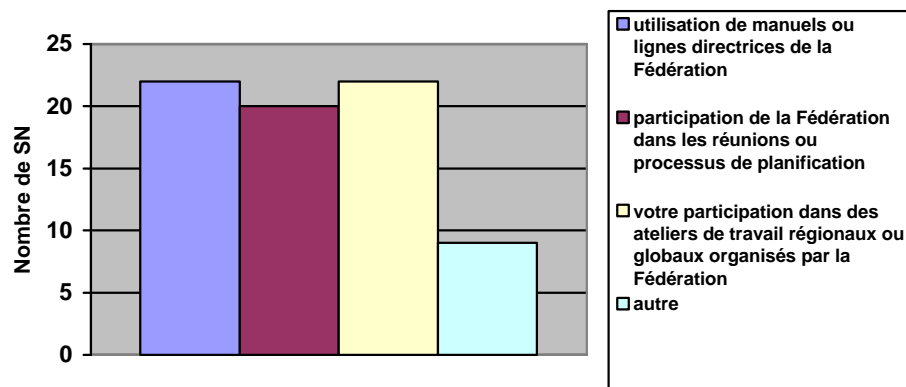


Si oui, veuillez préciser le titre et la date du/des document(s) :

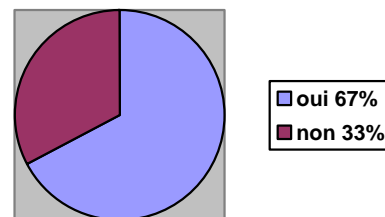
Avez-vous reçu de l'assistance de la Fédération Internationale facilitant/guidant l'incorporation du RLF dans le plan stratégique (ou plan de développement) de votre Société nationale ?



Si oui, était-ce sous la forme de :



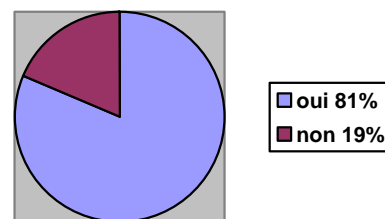
5. Le plan opérationnel de votre Société nationale (plan d'activités annuel) prévoit-il des moyens (ressources humaines, équipement, matériel de communication et technique...) pour répondre aux besoins et aux risques liés au RLF ?



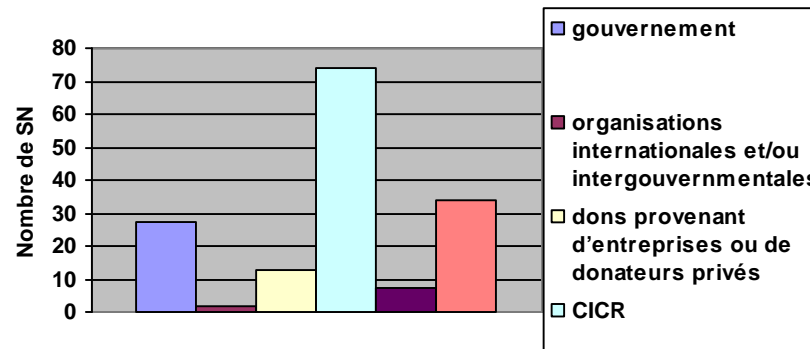
Si oui, veuillez préciser le titre et la date du/des document(s) :

**Budget pour les activités RLF**

6. Le budget de votre Société nationale prévoit-il des crédits pour les activités de RLF ?



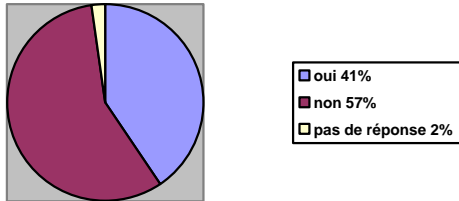
Si oui, veuillez indiquer la source des financements couvrant les services et les activités de RLF en 2010 (plusieurs réponses possibles) :



**CD11/11.6**

Si les financements proviennent de différentes sources, veuillez préciser la part approximative de chacune :

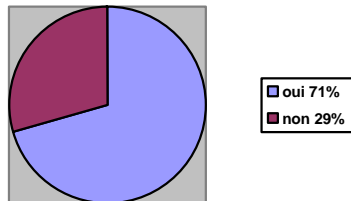
Depuis 2008, avez-vous constaté des changements significatifs dans le montant des crédits alloués au RLF ou quant aux sources de financement ?



Si oui, veuillez préciser votre réponse :

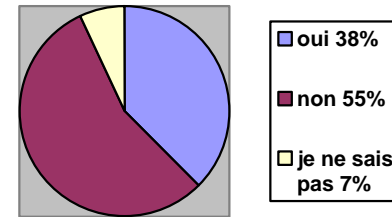
**Formations et campagnes relatives au RLF**

7. Depuis 2008, votre Société nationale a-t-elle organisé des sessions ou des cours de formation à l'intention des responsables, des employés et des volontaires chargés du RLF ?

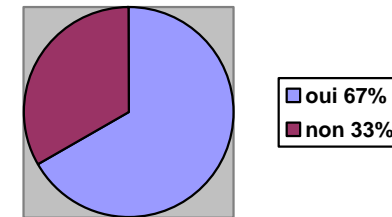


Si oui, veuillez préciser votre réponse (objet de la formation, public cible, fréquence, durée) :

8. À votre avis, les dirigeants, responsables, employés et volontaires (non spécialistes du RLF) de votre Société nationale sont-ils tous suffisamment informés et conscients des activités de RLF fournies par votre Société nationale et par le Réseau des liens familiaux du Mouvement ?



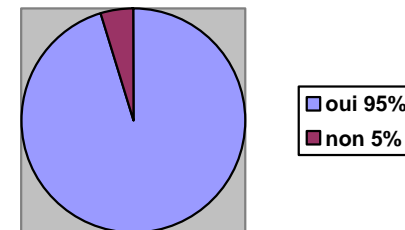
9. Du matériel standard est-il disponible pour les formations et les campagnes de sensibilisation relatives au RLF ?



Si oui, veuillez décrire brièvement ce matériel :

**Collaboration avec les partenaires du Réseau des liens familiaux**

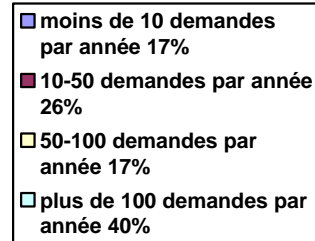
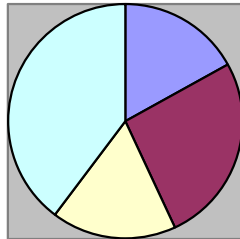
10. Votre Société nationale répond-elle régulièrement à des demandes (demandes de recherche, messages Croix Rouge) reçues d'autres composantes du Réseau des liens familiaux (CICR ou autres Sociétés nationales) ?



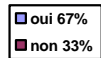
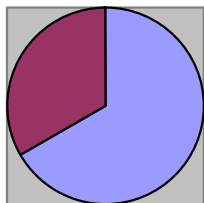
**CD11/11.6**

Si oui, veuillez décrire brièvement le type de demandes que vous recevez de la part des autres composantes du Réseau des liens familiaux :

Si oui, indiquer aussi le nombre de demandes provenant du Réseau des liens familiaux auxquelles vous répondez chaque année :



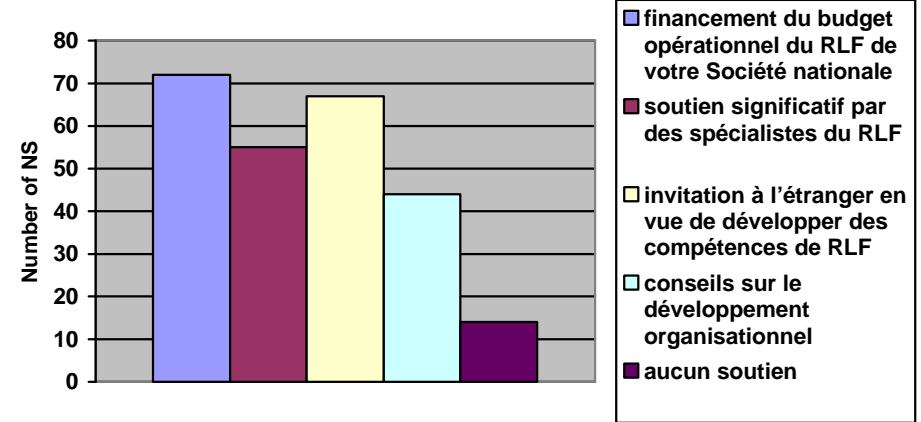
11. Depuis 2008, votre Société nationale a-t-elle mené dans votre propre pays des activités de RLF conjointement avec le CICR ? A-t-elle par exemple fourni des services de RLF conjointement avec le CICR ou avec son soutien direct (ex. : équipe conjointe sur le terrain, financement opérationnel direct, fourniture d'équipement, etc.) ?



Si oui, veuillez décrire brièvement la nature de ces activités :

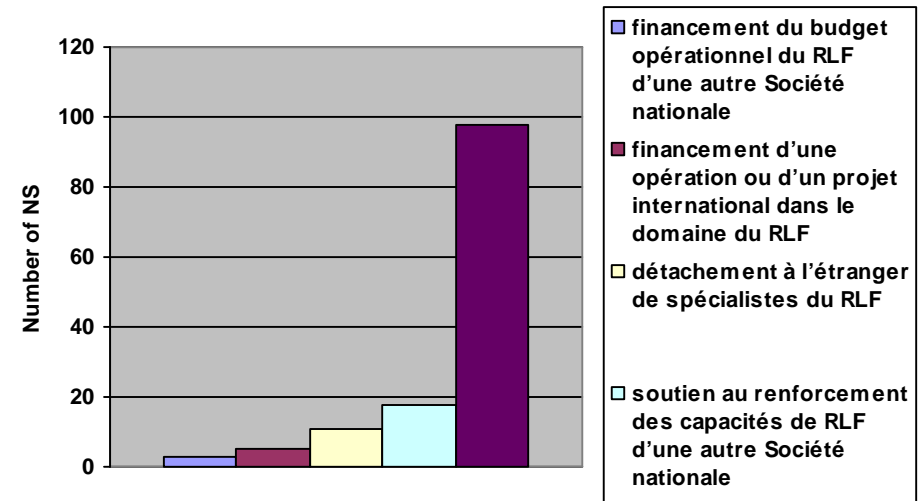
**Partenariats internationaux pour le renforcement des capacités RLF**

12. Depuis 2008, votre Société nationale a-t-elle bénéficié de l'un des soutiens suivants de la part du CICR ou d'une autre Société nationale (plusieurs réponses possibles) ?



Veuillez indiquer qui a fourni ce soutien :

13. Depuis 2008, votre Société nationale a-t-elle fourni l'un des soutiens suivants à une autre Société nationale, au CICR et/ou au Réseau des liens familiaux (plusieurs réponses possibles) ?

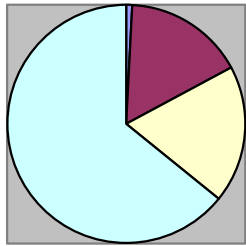


Veuillez indiquer qui a bénéficié de ce soutien :



**CD11/11.6**

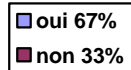
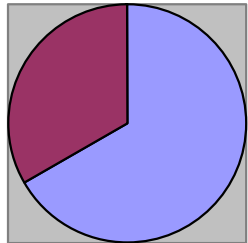
Dans un avenir proche (2011 - 2013), votre Société nationale prévoit-elle :



Veuillez préciser votre réponse :

**Forums régionaux sur le RLF**

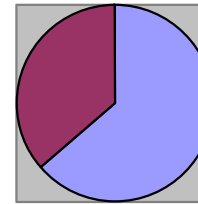
14. Depuis 2008, un représentant de votre Société nationale (employé, dirigeant, responsable) a-t-il participé à un forum multilatéral/régional sur le RLF ou à un forum incluant des séances ou des discussions importantes sur le RLF ?



Si oui, veuillez indiquer l'appellation, l'organisateur, l'année et le lieu de cette/ces réunion(s), ainsi que le niveau et le nombre approximatif de participants :

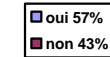
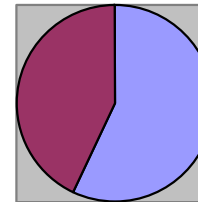
**Préparation des interventions de RLF en cas de catastrophe et d'urgence**

15. Les besoins et les risques relatifs au RLF sont-ils intégrés à votre plan national de préparation et d'intervention en cas de catastrophe et d'urgence ?



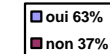
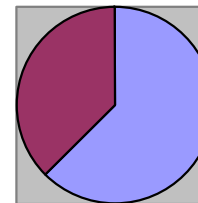
Veuillez préciser votre réponse :

16. Des membres (employés et volontaires) de votre équipe d'intervention en cas de catastrophe ou d'urgence ont-ils été formés à la gestion des interventions de RLF dans ces situations d'urgence ?



Si oui, veuillez indiquer combien :

17. La sensibilisation au RLF est-elle incluse dans les séances de formation à l'intention des employés et des volontaires associés aux équipes d'intervention en cas de catastrophe et d'urgence ?



**CD11/11.6**

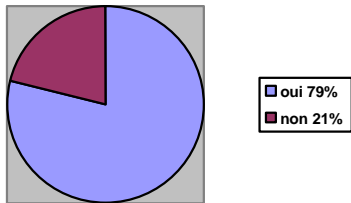
Si oui, veuillez indiquer combien de ces employés et volontaires sensibilisés au RLF sont membres des équipes suivantes :

- NDRT
- RDRT
- ERU
- FACT

Si autres, veuillez précisez :

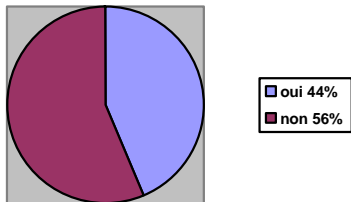
**Déploiement du RLF dans les situations de catastrophe ou d'autres situations d'urgence**

18. Depuis 2008, votre pays a-t-il connu une situation de catastrophe ou d'urgence ?

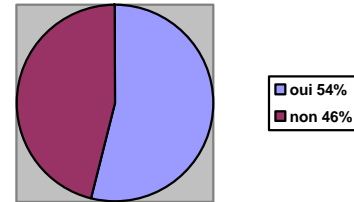


Si oui, veuillez préciser le type de situation et le nombre de personnes touchées (blessés, déplacés, disparus, morts) :

Votre Société nationale a-t-elle conduit une évaluation des besoins en RLF ?

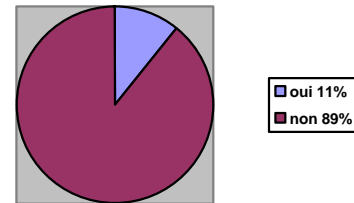


Votre Société nationale a-t-elle déployé des employés et/ou des volontaires formés en RLF ?



Si oui, veuillez indiquer combien :

Votre Société nationale a-t-elle demandé/reçu un soutien de la part de l'équipe ("pool") internationale de spécialistes du RLF ?



## Annexe 3 : Sélection de documents de référence à la disposition du Mouvement

La plupart des documents de référence ci-dessous sont disponibles en plusieurs langues sur l'[Extranet « Activités de recherches »](#) (Extranet), qui contient également des exemples de bonnes pratiques, des formulaires, des informations sur les activités de recherches des Sociétés nationales et les coordonnées de leurs services, des informations sur la Stratégie RLF et des ressources pour les activités de recherche de fonds et de communication. Cet Extranet est régulièrement mis à jour. Le [Système d'information pour la gestion des catastrophes \(DMIS\)](#) de la Fédération internationale contient des informations supplémentaires sur la gestion des catastrophes et l'intervention en cas de catastrophe, ainsi que des liens vers des organismes externes. D'autres ressources produites ou collectées par la Fédération internationale sont disponibles sur [FedNet](#).

### Références

- ***Stratégie pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative au rétablissement des liens familiaux (et plan de mise en œuvre) (2008-2018) (2009)***

Ce document contient la Stratégie du Mouvement relative au RLF (2008-2018), le plan de mise en œuvre et une sélection des références juridiques pertinentes.

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 09/01).

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Évaluer les besoins en rétablissement des liens familiaux : manuel à l'intention des Sociétés nationales et du CICR (2010)***

Ce manuel contient des informations sur la manière de réaliser des évaluations et des analyses dans les situations d'urgence et d'autres situations, de rendre compte des résultats et d'élaborer un plan d'action pour le RLF sur la base d'une évaluation des besoins.

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 05/01).

- ***Lignes directrices relatives à la fourniture de services de rétablissement des liens familiaux aux personnes séparées par suite de migration : Document à usage interne pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2010)***

Ces lignes directrices contiennent des informations sur l'évaluation des besoins, la gestion des cas, la recherche active de migrants et la promotion des services de RLF auprès des migrants.

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 05/03).

- ***Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – Politique relative à la migration (2009)***

Ce document présente la position du Mouvement en matière de migration, qui se fonde sur ses Principes fondamentaux. Il fournit aux Sociétés nationales des orientations sur la manière de répondre aux besoins des migrants et de leur famille.

<http://www.ifrc.org/Global/Governance/Policies/migration-policy-fr.pdf>

- ***Politique du Mouvement relative au déplacement interne (2009)***

La Politique du Mouvement relative au déplacement interne définit dix principes pour faire face aux déplacements forcés. Ces principes directeurs soulignent l'importance du droit interne et du droit international des droits de l'homme, tout en rappelant que le droit international humanitaire est le cadre juridique international applicable dans les situations de conflit armé qui est le mieux à même de prévenir les déplacements et de répondre aux besoins d'assistance et de protection les plus urgents au sein de la population civile, notamment ceux des déplacés internes.

<http://www.icrc.org/fre/assets/files/publications/icrc-001-1124.pdf>.

- ***Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille (2004)***

Cette série exhaustive de lignes directrices présente un cadre de référence et un ensemble de principes destinés à garantir le respect des droits des enfants séparés de leurs parents et la réponse effective à leurs besoins. Elles visent à promouvoir et à soutenir la préparation, la coordination et les bonnes pratiques sur la base des enseignements tirés. Elles couvrent toutes les phases d'une situation de crise – prévention des séparations, recherches et regroupement familial, solutions à long terme, etc. – et encouragent la mise en commun du savoir-faire et des compétences complémentaires.

[http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc\\_001\\_1011.pdf](http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_1011.pdf)

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Rétablissement des liens familiaux dans les situations de catastrophe : Manuel pratique (2010)***

Ce manuel à l'usage du Mouvement contient des informations générales et un aperçu des activités qui doivent être menées dans toutes les phases de l'action, de la préparation au suivi et à l'évaluation. Il est assorti d'un CD-ROM contenant une version intégrale du Manuel et des outils pratiques tels que des descriptions de postes, des modèles de formulaires et des conseils en matière de formation.

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 05/02).

- ***Guide de planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophe (2008)***

Ce guide à l'usage du Mouvement contient des informations sur le processus de planification des interventions ; les étapes de l'élaboration d'un plan ; la communication et la coordination des interventions en cas de catastrophe ; la mise en œuvre, la mise à jour et l'évaluation du plan ; la formation spécifique aux interventions d'urgence ; ainsi que des normes, instruments et modèles.

<http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/disaster-response-fr.pdf>

- ***Simple Recovery Guidance (projet)***

Ce guide a été conçu de manière à faciliter la mise en œuvre des programmes de relèvement dans le cadre des interventions en cas de catastrophe. Il vise à renforcer l'impact des interventions en promouvant une approche uniforme en matière de relèvement rapide au sein des Sociétés nationales et de la Fédération internationale. Il s'adresse principalement aux responsables, aux experts techniques et aux collaborateurs non spécialistes associés au processus décisionnel sur les programmes qui ont trait au relèvement des communautés après une catastrophe (en anglais seulement).

De plus amples informations sont disponibles sur [FedNet](#).

- ***Setting up a National Disaster Preparedness and Response Mechanism: Guidelines for National Societies (2010)***

Cette publication présente un ensemble de directives pratiques ayant pour but d'aider les Sociétés nationales à développer les procédures et mécanismes de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de catastrophe, ainsi que les capacités des équipes et des personnes qui y sont associées (en anglais seulement).

De plus amples informations sont disponibles sur [FedNet](#).

- ***Lignes directrices pour l'évaluation des situations d'urgence (2005)***

Ces lignes directrices à l'usage des composantes du Mouvement et des acteurs externes fournissent des informations sur la manière de planifier et de réaliser des évaluations.

<http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/guidelines/guidelines-for-emergency-fr.pdf>



- ***Gestion des dépouilles mortelles lors de catastrophes : Manuel pratique à l'usage des premiers intervenants (2006, 2009)***

Ce manuel pratique à l'usage des composantes du Mouvement et des acteurs externes fournit des recommandations sur la manière de gérer la récupération, l'identification de base, l'entreposage et l'inhumation ou la conservation à long terme des corps après une catastrophe, afin d'éviter toute perte d'information et de traiter les restes humains de manière respectueuse. Il contient également des informations sur la communication publique et avec les médias, et le soutien à apporter aux familles. Il figure en annexe au Manuel pratique sur le RLF dans les situations de catastrophe (voir ci-dessus).

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 05/06).

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Missing People, DNA Analysis and Identification of Human Remains: A guide to best practice in armed conflicts and other situations of armed violence (2009)***

Ce guide à l'usage des composantes du Mouvement et des acteurs externes contient notamment des informations sur les analyses ADN et les procédures médico-légales d'identification des restes humains dans les conflits armés et autres situations de violence. Il en aborde à la fois les aspects techniques, éthiques et juridiques (en anglais seulement).

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 05/06).

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Rétablissement des liens familiaux : guide à l'intention des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2001)***

Ce guide à l'usage des Sociétés nationales contient des informations pratiques sur tous les aspects de la fourniture de services de RLF. Il fera l'objet d'une révision en 2012.

Actuellement disponible en format électronique sur l'[Extranet](#) (chapitre 05/08, 05/09 ou 05/10).

## Matériel de promotion

- ***Rétablissement des liens familiaux – Présentation de la stratégie pour un réseau mondial (2009)***

Cette publication fournit une brève présentation de la Stratégie RLF (2008-2018).

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 07/01/03)

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Le besoin de savoir : rétablir les liens entre les membres de familles dispersées (2011)***

Cette publication explique comment le Réseau des liens familiaux fournit des services de RLF et pourquoi ces services revêtent une importance capitale pour d'innombrables personnes.

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 07/01/01)

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Rétablir les liens entre les membres de familles dispersées (2011)***

Ce dépliant fait une synthèse des problèmes que rencontrent les familles séparées par la guerre ou à la suite d'une catastrophe, et décrit les méthodes de RLF du Mouvement.

Une version PDF est disponible sur l'[Extranet](#) (chapitre 07/01/07)

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Rétablissement des liens familiaux – affiche***

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Les disparus : briser le silence – affiche***

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Personnes portées disparues : une tragédie oubliée (2007)***

Cette publication contient des témoignages, des récits et des citations qui illustrent de façon poignante la problématique des personnes portées disparues. Elle a pour but d'attirer l'attention sur les souffrances qu'endurent les familles de disparus et de faire mieux connaître cette problématique aux niveaux local, régional et international.

[http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc\\_001\\_0929.pdf](http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_0929.pdf)

Des exemplaires peuvent être commandés sur le [site Web du CICR](#).

- ***Trousse à outils pour la promotion du RLF dans les situations d'urgence***

Cette boîte à outils a été conçue pour permettre au personnel chargé du RLF sur le terrain de lancer rapidement des activités de communication dans les situations d'urgence.

En format électronique sur l'[Extranet](#) (chapitre 11)